



Contrôles organisés à l'occasion du week-end du Nouvel An 2019 : près de 1300 policiers mobilisés sur les routes de l'agglomération parisienne.

Du vendredi 28 décembre 2018 au mercredi 2 janvier 2019, 1278 policiers de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) et de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) ont été déployés sur **288 points de contrôle** dans l'ensemble de l'agglomération parisienne afin de sécuriser les points de passage privilégiés des usagers ainsi que les axes routiers et autoroutiers desservant leurs différentes destinations.

Les effectifs étaient chargés de relever et de réprimer les infractions au code de la route en portant une attention particulière aux infractions liées aux comportements dangereux (alcoolémie, stupéfiants, excès de vitesse, franchissement de feux rouges, usage du téléphone portable, port d'oreillettes...) et aux équipements des véhicules (pneumatiques, optiques, contrôle technique...).

Ce dispositif a permis de contrôler près de **1700 véhicules** : **94 délits ont été constatés** (défaut de permis, d'assurance, conduite sous l'emprise d'un état alcoolique...) et **1307 contraventions dressées** (excès de vitesse, non présentation de pièces administratives, équipement, utilisation de téléphone portable au volant...).